

# Compte rendu – Réunion d'informations

## Présentation du DAC 13 Sud – 18/04/2023

### D.A.C 13 Sud

#### – Dispositif d'appui à la coordination -

#### Intervenants :

Carole JOSEPH : Responsable partenariat

Hichem GASSOUMI : Manager des équipes des antennes

Séverine DEBOSQUE : coordinatrice de parcours complexes – Antenne Nord

Valérie VANUXEM : coordinatrice de parcours complexes – Antenne Nord

Le DAC 13 sud couvre le territoire de Marseille, Aubagne, La Ciotat depuis Janvier 2023. Le dispositif est financé par l'Agence Régional de Santé.

C'est une plateforme pour les professionnels du social, médical, médico-social ayant pour objectifs :

- ∞ De fluidifier les parcours de santé qui sont ressentis comme complexe par le professionnel
- ∞ Rendre visibles les partenaires des territoires et participer à la coordination des parcours.

C'est une fusion des dispositifs : Plateforme Territorial d'Appui + MAIA + Equipe Mobile Gériatrique Domicile Ville + santé croisée + réseau ILHUP

#### Pour qui - Le public pour qui les professionnels peuvent appeler le DAC :

Il n'y a pas de critère d'âge : de la très petite enfance au très bel âge

Pas de critère de pathologie, ni de degrés de complexité de la situation

#### Fonctionnement / mission :

Signalement d'une situation par un professionnel en appelant la plateforme et/ou en envoyant un mail. Il n'y a pas pour le moment de fiche d'orientation disponible.

1<sup>er</sup> accueil grâce au numéro unique : 04.65.40.50.00. Ce premier échange permet l'orientation vers des partenaires du territoire compétents en fonction de la problématique évoquée/repérée

# Compte rendu – Réunion d'informations

## Présentation du DAC 13 Sud – 18/04/2023

- ➔ Si la situation nécessite une évaluation plus approfondie, la situation est présentée lors des réunions inter service 1x / semaine afin d'échanger sur les situations signalées pour savoir si cela relève de la mission des équipes mobiles ou non et si un accompagnement est possible.

2<sup>nd</sup> niveau de réponse : Les équipes des ex -MAIA et EMGDV peuvent faire des évaluations à domicile et du suivi intensif (pour le public à partir de 56 ans +/-).

Les critères « d'admission » dans le cadre des accompagnements intensifs restent les troubles cognitifs + problématiques multiples (santé / logement / gestion...). N'interviennent pas pour de l'accompagnement social.

Ces équipes sont réparties en 5 unités sur l'ensemble du territoire.

Mission d'observatoire pour l'ARS : Objectif de faire remonter auprès des tutelles, les problématiques repérées sur le territoire et les « trous » dans la raquette, en lien avec la communauté 360 et les pôles infos seniors.

Organisation de réunions pluridisciplinaire et/ ou participation aux réunions regroupant plusieurs organismes comme celles organisées par les pôles infos seniors, les réseaux santé mentale logement...

### Les spécificités du Dac 13 Sud :

- ∞ Pôle d'expertise sur les sorties d'hospitalisation de chirurgie complexe. Le DAC aide à former les IDEL à des techniques spécifiques comme les stomies par exemple.
- ∞ Pôle d'éducation thérapeutique en ville : pour les pathologies diabète, obésité, risque cardiovasculaire.  
  
Il est proposé des ateliers de proximité pour des activités physique adaptée sans distinction de pathologie
- ∞ Pôle expertise COVID long